



Déclaration liminaire du SNUDI FO

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Cette CAPD se tient après la proclamation des résultats des élections professionnelles. FORCE OUVRIERE conforte sa place de 1^{ère} organisation dans la Fonction Publique d'Etat. Les fonctionnaires et les agents publics marquent à nouveau leur attachement à des revendications claires. Ils l'ont fait en exprimant leur confiance et leur soutien à la seule organisation syndicale qui, depuis l'origine, combat sans ambiguïté la remise en cause du service public républicain, le statut de fonctionnaire et les garanties statutaires individuelles et collectives, découlant d'une politique d'austérité menée par les gouvernements successifs.

Dans l'Education nationale, pas plus qu'en 2011, le gouvernement a échoué dans sa volonté de redessiner le paysage syndical dans l'enseignement en écartant les organisations syndicales qui refusent de s'inscrire dans le « dialogue social » pour la mise en œuvre des contre-réformes du gouvernement.

Les électeurs FO ont choisi par leur vote, de donner à la Fédération FO de l'enseignement et à ses syndicats le mandat de poursuivre et d'amplifier leur activité syndicale pour la défense de leurs revendications, de leur statut et de l'Ecole publique républicaine.

Plus largement, ce vote est la confirmation éclatante du rejet par les enseignants et tous les personnels de l'Education nationale, de la réforme de modification des rythmes scolaires et du processus de territorialisation de l'école, de la refondation de l'éducation prioritaire et plus largement de toutes les contre réformes qui découlent de la mise en œuvre de la loi de refondation de l'école des derniers ministres de l'Education nationale : l'austérité appliquée à l'Ecole !

Ce résultat constitue un point d'appui sérieux pour reposer, à tous les niveaux, l'exigence de la suspension immédiate de la réforme des rythmes scolaires, d'abrogation des décrets Peillon-Hamon, de maintien de l'ensemble des moyens pour toutes les écoles en éducation prioritaire.

A propos de ce dernier point, puisqu'il est d'actualité, nous réaffirmons ici notre opposition à la refondation de l'Education prioritaire qui est une conséquence de la politique d'austérité et de réduction de moyens. L'Administration ne devra pas compter sur FO pour participer, d'une manière ou d'une autre, à la sortie d'écoles, de collèges ou de lycées de l'Education prioritaire.

Au contraire, pour nous :

- aucun établissement scolaire ne doit perdre de moyens : pas un poste, pas une heure en moins, pas de redéploiement à moyen constant, pas de hausse des effectifs dans les classes !
- aucun enseignant ne doit subir une baisse de salaire !
- les règles d'ouverture/fermeture des classes et les seuils doivent être améliorés et non supprimés, comme le prévoit pourtant la circulaire du 4 juin 2014 pour toutes les écoles et pas seulement celle en Education prioritaire !

Monsieur l'Inspecteur, nous vous demandons de bien vouloir revoir votre projet pour l'ensemble des écoles pressenties à la sortie de l'Education prioritaire et celle qui prétendent à y entrer, compte tenu de leur situation.

Une délégation de plusieurs écoles du département a été reçue hier au Rectorat. Les enseignants et les parents d'élèves ont témoigné leurs inquiétudes pour l'avenir de leur école, leur refus de voir encore se dégrader leurs conditions de travail et celles de leurs élèves. La directrice du groupe scolaire Air Bel a fait part de la forte tension sociale qui règne dans le quartier depuis l'annonce de la sortie de l'Education prioritaire. Les parents d'élèves occupent les locaux jour et nuit, ils veulent protéger « leur » école contre d'éventuelles dégradations. Tout le monde sait qu'il deviendra encore plus difficile d'enseigner et d'apprendre si on augmente le nombre d'élèves dans les classes et cela provoque incompréhension et colère !

Concernant le point des promotions à l'ordre du jour de cette CAPD, le SNUDI FO remercie les personnels de la Division du personnel pour l'ensemble des informations transmises et traitées dans les temps, communiquées par mail ou lors du dernier groupe de travail, ce qui a grandement facilité notre travail de contrôle.

Avant l'examen des promotions, nous tenons à rappeler que les fonctionnaires ont perdu plus de 8% de leur pouvoir d'achat depuis le blocage des salaires en juillet 2010 selon les chiffres mêmes de l'INSEE.

Aujourd'hui, les fonctionnaires sont les premières victimes du plan d'austérité programmé par le pacte de responsabilité et ses 50 milliards de réduction des dépenses publiques.

Le projet de loi de finances 2015 sacrifie les fonctionnaires avec la réduction de 1,4 milliards des mesures catégorielles, c'est-à-dire la fin de toute augmentation du ratio de promu et le refus de l'ouverture de négociations sur la revalorisation de la grille indiciaire.

Dès lors, ce ne sont pas des indemnités ou primes (ISAE, ECLAIR et autres) pour quelques uns, qui plus est dérisoires et non prises en compte pour le calcul de la pension de retraite, qui amélioreront la situation financière des personnels. Elles ont d'ailleurs un autre objectif : celui de casser la grille indiciaire, fondement de notre statut général des fonctionnaires.

Soulignons que les décrets Peillon et Hamon instaurant les nouveaux rythmes scolaires à géométrie variable étalés sur 5 jours, aggravent encore la perte de pouvoir d'achat des personnels avec des déplacements et des frais supplémentaires, sans parler des nombreuses communes où les enseignants ont perdu la possibilité d'un complément de salaire, notamment avec la suppression des études surveillées.

Plus que jamais, Force Ouvrière entend défendre la fiche de paie des salariés en revendiquant le dégel et la revalorisation immédiate de 8% de la valeur du point d'indice et l'attribution uniforme de 50 points d'indice pour tous.

Nous continuons à revendiquer dans toutes les instances nationales et locales une cadence d'avancement dans les échelons la plus rapide pour tous et la transformation de la Hors Classe en échelons accessibles à tous.

Je vous remercie de votre attention.